



**Livret  
d'accueil  
du stagiaire**  
**2019-20**

**CEPRAVOI**

CEntre de PRAtiques VOcales et Instrumentales  
en région Centre-Val de Loire



# Bienvenue

**Vous venez de vous inscrire à une formation proposée par notre organisme de formation et nous vous en remercions.**

Vous trouverez ci-après les informations nécessaires au bon déroulement de votre formation :

- **Présentation du Cepravoï**
- **Offre de formation**
- **Votre formation au Cepravoï**

# Le Cepravoï

Association régionale, missionnée par la DRAC et la région Centre-Val de Loire, le CEPRAVOI contribue au développement culturel des territoires.

Spécialiste de la voix et de la pédagogie musicale, son action se décline à travers trois domaines : la formation, l'action culturelle et la ressource.

Il s'adresse aux amateurs de la voix, aux professionnels de musique, aux collectivités et à tous les acteurs culturels désireux de s'engager dans un projet impliquant une pratique vocale, de la musique médiévale aux musiques actuelles.

Stages, festivals et rencontres rythment sa saison. Il propose par ailleurs une palette « d'outils » pour accompagner les ensembles vocaux dans leurs projets.

## Les domaines d'actions du Cepravoï :

- **Formation** : le Cepravoï propose des formations artistiques et pédagogiques, toutes esthétiques confondues, autour des diverses formes de pratiques vocales. Ces formations s'adressent à tous, amateurs ou professionnels, et peuvent revêtir plusieurs aspects : sensibilisation, initiation, découverte, renforcement d'acquis et de compétences...
- **Action culturelle (territoires et publics)** : le Cepravoï soutient les projets des chœurs du Centre-Val de Loire. Il initie et/ou accompagne des actions de diffusion pour les pratiques amateurs et valorise les ensembles professionnels *a cappella*. A ce titre, il co-organise deux festivals en région.
- **Ressources** : le Cepravoï développe des ressources : collection de partitions, annuaires, informations générales (petites annonces, actualités, agenda de concerts...). Il apporte son expertise aux porteurs de projets et conseille les publics.



Le Cepravoï est soutenu par des partenaires publics dans le cadre d'une convention de financement pluriannuelle, sur la base de son projet artistique et culturel 2019-2022.

Il est porté par la Région Centre-Val de Loire et le Ministère de la Culture (DRAC du Centre-Val de Loire). Il est soutenu par le Département d'Indre-et-Loire et la Ville de Montlouis-sur-Loire.

Il est membre de la Plate-Forme Interrégionale d'échange et de coopération pour le développement culturel (PFI) et de l'Association Française des Professeurs de Chant (AFPC).

# Offre de formation

**LE CEPRAVOI ORGANISE DE NOMBREUSES ACTIONS DE FORMATION OUVERTES À TOUS LES PUBLICS : AMATEURS, PROFESSIONNELS, CHANTEURS, CHEFS DE CHŒUR...**

**Les formations proposées ont toutes un rapport avec la voix et abordent tous les niveaux : sensibilisation - initiation - découverte, renforcement d'acquis et de compétences, masterclass, formation professionnelle...**

Les formations proposées par le Cpravoi se déclinent en quatre catégories :

- **Répertoires** : immersion dans un style, une époque et sa technique ;
- **Techniques vocales et corporelles** : approche physiologique, gestuelle, intégration de mouvement, rythme... ;
- **Direction de chœur** : une boîte à outils pour chefs de chœur débutants ou confirmés ;
- **Pédagogie** : transmettre un savoir, enseigner à un public spécifique, aborder une nouvelle pédagogie...

**Les formations sont organisées selon plusieurs formules :**

- **Stages** : les stages abordent un sujet de façon ponctuelle, d'une durée pouvant varier d'un week-end à une semaine complète. Les stages sont proposés avec ou sans hébergement.
- **Formations « sur mesure »** : ce dispositif s'adresse à des groupes constitués (chorales, écoles de musique, entreprises...) qui souhaitent organiser un projet contenant une dimension vocale. Elles portent sur de la formation vocale, de la découverte de nouveaux répertoires, de la formation en direction de chœur, de l'accompagnement vocal d'acteurs ou solistes...

Toutes les formations font l'objet d'un bilan réalisé avec les stagiaires et avec les formateurs oralement à l'issue de la formation, puis à l'écrit sous la forme d'une fiche d'évaluation.

**Le programme de formation :**

- est annuel.
- varie donc d'une année sur l'autre.
- est organisé selon le calendrier scolaire.

# Votre formation au cepravoi

## MISE EN ŒUVRE ET COORDINATION

- La formation est mise en œuvre par le Cepravoi, votre interlocuteur privilégié avant, pendant et après votre formation.
- L'équipe salariée vous conseille et vous aide pour vos démarches administratives, pour le « montage » de votre dossier de financement, pour vous accueillir en formation, en assurer le suivi et les formalités d'évaluation et de bilan.
- Toutes les informations utiles sont accessibles sur le site Internet du Cepravoi : [cepravoi.fr](http://cepravoi.fr)

## DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- Les stagiaires doivent se conformer au règlement intérieur de formation du Cepravoi (cf. annexe).

## ASSIDUITÉ

- Toute inscription implique la participation à l'ensemble de la formation. Des fiches d'émargement sont à signer par les stagiaires par demi-journées.
- Toute absence devra faire l'objet d'un motif et d'un justificatif.
- Une attestation de présence et de formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.
- Une copie des fiches d'émargement pourra être adressée sur demande.

## EVALUATION

- A l'issue de la formation, les stagiaires sont invités à compléter une fiche d'évaluation.

## SUPPORTS

- Selon les instructions des formateurs et le contenu de chaque formation, des supports numériques et/ou papier sont remis aux stagiaires en amont ou au cours de la formation. Ces supports sont accessibles sur un espace en ligne réservé et accessible uniquement par les stagiaires effectivement présents en formation.

## REPAS ET/OU HÉBERGEMENT

- Lorsqu'ils sont organisés par l'organisme de formation, les repas et ou l'hébergement ne sont pas compris dans le coût de la formation et restent à la charge du stagiaire.

## LIEUX DE FORMATION

- Les formations ont lieu en région Centre-Val de Loire, dans des locaux spécialement mobilisés et adaptés aux contenus et aux objectifs de la formation.

# Livret d'accueil du stagiaire 2019-20

8 rue Jean-Jacques Rousseau BP 36  
37270 Montlouis-sur-Loire

**Tél. +33(0)2 47 50 70 02**  
**administration@cepravoï.fr**

Numéro de Déclaration d'Activité :  
24 37 01642 37

## CEPRAVOÏ

Centre de PRAtiques VOcales et Instrumentales  
en région Centre-Val de Loire



Centre-  
Val de Loire



Montlouis-sur-Loire  
Mairie

